

LE

SYNDICAT  
des **enseignants**  
de l'Unsa

REVENDIQUE

- 1 POSTE CPE PAR ÉTABLISSEMENT (REFUS DES POSTES À MI-TEMPS)
- 1 POSTE CPE POUR 300 ÉLÈVES EN COLLÈGE ET 400 EN LYCÉE
- 1 POSTE CPE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES SITUATIONS PARTICULIÈRES  
(INTERNAT, ÉDUCATION PRIORITAIRE, ÉQUIPE DE DIRECTION INCOMPLÈTE,  
CITÉ SCOLAIRE, MULTI-SITES, UFA, SEGPA, ...)
- REVALORISATION DE L'INDÉMNITÉ SPÉCIFIQUE
- PÉRENNISATION DES 450 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN AED  
(ATTRIBUÉS POUR 4 MOIS AU TITRE DE LA SITUATION SANITAIRE)
- CRÉATION DE BRIGADES DE REMPLACEMENT AED PAR BASSIN
- PRIME POUR LES AED EXERÇANT EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

Unsa - Fédération majoritaire de l'ACADÉMIE DE LILLE



+ d'info



Retrouvez-nous sur [sections.se-unsa.org/lille](https://sections.se-unsa.org/lille) et sur les réseaux sociaux



254 boulevard de l'Usine - 10010 - 59040 Lille Fives - tél. 03.20.62.22.86 - [ac-lille@se-unsa.org](mailto:ac-lille@se-unsa.org)